



Cette carte est une représentation approximative des normes inscrites dans le projet de règlement 2024-147. Il est possible que toutes les distances séparatrices ne soient pas incluses dans la présente carte. Le texte des dispositions du règlement prévaut donc sur cette carte.

- Limites municipales
- Cours d'eau
- Réseau routier
- Autoroute
- Route municipale
- Route régionale
- Territoire incompatible
- Zonage

Territoire incompatible à l'implantation d'éoliennes
Projet de règlement 2024-147
Municipalité de Batiscan

Document de travail

Sources :
 Adresses Québec, MERN Québec, Décembre 2022
 MRC des Chenaux, Mars 2024

MTM, fuseau 8, NAD83